



INVITATION Championnat Régional GRAND EST DRAGON BOAT REIMS - 8 avril 2018

Compétition :	Championnat Régional de Dragon Boat
Lieu :	REIMS
Organisateur :	REIMS OLYMPIQUE CANOE-KAYAK
Responsable de l'organisation (R1) Et téléphone portable	Thomas ARGENSON tel 06 67 45 13 00
Bassin :	Canal de l'Aisne à la Marne
Catégories et Distances :	DB 10 Mixte jeune de cadets à juniors DB 10 Mixte cadets à vétérans DB 10 Mixte Master > 40 ans Distances : 2000m et 200m
Date limite d'inscription :	Lundi 02 avril 2018 à 23 h 59 pour les équipes Jeudi 5 avril 2018 à 23 h 59 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	reims.olympique.canoe.kayak@wanadoo.fr copie à fabricefradet@orange.fr
Montant des droits d'inscription :	100 € pour un DB 10 (standard ou Master) 50 € pour un DB 10 jeunes Etablir un chèque à l'ordre de : ROCK
Juges	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus
AFLD Anti-dopage :	Les clubs doivent proposer et inscrire le nom d'une personne pour escorte. Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent être en possession d'une pièce d'identité sur le lieu de la compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale
Accueil :	A partir du 8 avril à 9h Lieu : 30, rue la Cerisaie 51100 REIMS
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le dimanche 8 avril à 9 h 30 Lieu : 30, rue de la Cerisaie 51100 REIMS
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge



1. Programme prévisionnel courses FFCK

Dimanche 08 avril	
9 h 00 / 9 h 30 : Confirmation des équipes	
9 h 30 : Réunion des chefs d'équipes	
10 h 00 : Début des épreuves	

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes à la réunion des chefs d'équipes.

2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation. Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

3. Note de la commission nationale

Les demandes de fusion de clubs seront examinées lors de la réunion des chefs d'équipes

Tenue protocolaire : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club .

4. Constitution des équipages et catégories

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la carte canoë plus uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

Composition d'un équipage : extrait du RP DB 86

Se reporter au règlement sportif Dragon Boat RP 86 (page 52)

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_DRAGON-BOAT_2017.pdf

Ainsi qu'aux Annexes 1 pour les DB 20 et Annexe 2 pour les DB 10

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2018/02/DRB-ANNEXES-RS-2018_BEX.pdf



- ⇒ Les clubs qui n'ont pas de barreur formé devront **le préciser lors de l'inscription finale des équipiers. La commission Régionale DB statuera au cas par cas.**
- ⇒ **Fusion entre clubs :**
- Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission Régionale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs (avec un minimum de 4 payeurs du club support pour un DB10). Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement.
- ⇒ Bateaux et équipement des athlètes
- Port du gilet d'aide à la flottabilité obligatoire (gilets personnels – couleur identique pour l'équipe). Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
 - Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
 - Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
 - Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring.

5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes

Date limite des inscriptions des équipes :

Lundi 02 avril 2018 à 23h59

Date limite d'inscription des équipiers :

Jeudi 05 avril 2018 à 23h59

Les inscriptions des équipiers sont à envoyer **sous fichier excel** en utilisant les documents qui sont joints à cette invitation. En vous remerciant d'inscrire en premier les payeuses puis les payeurs.

A transmettre aux adresses suivantes :

reims.olympique.canoe.kayak@wanadoo.fr
fabricefradet@orange.fr

6. Restauration

Le Club de Reims vous proposera sur place une buvette et petite restauration